Règlement du Championnat à X Normandie F+18

Saison 2023 – 2024

Il sera fait application **des RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX de la FFR** (à retrouver sur https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/reglements-generaux) et de leurs documents Annexes pour tous les Championnats RÉGIONAUX et organisés en Grand Ouest, notamment des principaux Titres (III-IV-V) qui précisent les dispositions de pratique et de déroulement.

Ainsi, le règlement du jeu à X World Rugby, et sa retranscription dans le règlement FFR s'appliquent (cf Règles du jeu - Dispositions spécifiques FFR – Annexe 2 Catégorie D jeu à X pages 41 à 46 ; RG Titre III Chapitre III).

Les paragraphes ci-dessous regroupent principalement des rappels au règlement FFR.

1. Forme de jeu

- Match sec de 60 minutes en **3x20 minutes**, pause de 5 minutes.
- Un toss est réalisé avant le début de la rencontre, puis de nouveau avant le 3e tiers temps.

2. Horaires et organisation

- 12h00 : accueil des équipes
- 12h30-13h : mise à disposition des feuilles de match pour l'arbitre
- 13h10 : rassemblement des **responsables des équipes** et des **techniciens** pour partager les éléments essentiels liés aux règles du jeu et à l'arbitrage.
- **13h30 : Début de la rencontre**

3. Table de marque et feuille de match

- Dix joueuses minimum et vingt joueuses maximum sur la feuille de match
- Les joueuses doivent être majeures au jour du match.
- Un dirigeant de chaque équipe doit tenir la feuille de mouvement (table de marque).

4. Banc de touche

- Les personnes sur le banc de touche doivent être licenciées FFR.
- Maximum 4 personnes ; minimum 2 personnes (1 entraineur + 1 soigneur).
- Toute personne présente sur le banc de touche doit porter le brassard correspondant à sa fonction. Pour tout manquement, l'arbitre adressera un rappel à l'équipe défaillante.

5. Protocole commotion

- Lorsque l'arbitre suspecte une commotion cérébrale, il délivre un carton bleu ; la joueuse sort définitivement de l'aire de jeu.
- L'encadrement technique peut également décider de sortir définitivement une joueuse s'il suspecte une commotion cérébrale.

6. Forfaits et effectifs incomplets :

- Toute équipe qui évoluera à moins de 10 joueuses au coup d'envoi sera déclarée en

EI (effectif incomplet). Le match se joue selon les règlements spécifiques (à 9 contre 9, mêlées en 3 contre 3).

- Toute équipe qui évoluera à moins de huit joueuses sera déclarée effectif insuffisant. L'arbitre déclare alors cette équipe forfait. Le match est arrêté.

7. Points terrains et points de bonus :

- 4 points pour match gagné
- 2 points pour match nul
- 0 point pour match perdu

En outre il sera accordé, selon les principes ci-dessous, des points de bonus :

- 1 point de bonus au bénéfice de l'équipe ayant marqué au moins 3 essais de plus que son adversaire ;
- 1 point de bonus au bénéfice de l'équipe ayant perdu par un écart inférieur ou égal à 7 points.

8. Sanctions :

- Carton jaune : exclusion 2 minutes
- Carton rouge : exclusion pour le reste du match

9. Taille des ballons

Il sera utilisé des ballons T5.

10. Quelques éléments sportifs

- Les **mêlées** se jouent en **5 contre 5 et sont simulées** ; pas d'aptitude pour jouer en 1e ligne.
- **Plaquage sous la taille** ; plaquage à 2 autorisé si non simultané.
- Interdiction de bloquer le porteur de balle en le saisissant au-dessus de la taille pour empêcher la continuité du ballon.
- Après l'obtention de points, **l'équipe qui a marqué les points donne le coup de pied de renvoi** par un coup de pied tombé au centre ou en arrière de la ligne médiane.
- Les coups de pieds d'envoi, de renvoi, les tentatives de pénalités ou de transformation se font en coup de pied tombé.
- Les tentatives de transformations se font immédiatement après que l'essai a été accordé, en face de l'endroit de la marque de l'essai.
- **Pas de progression du relayeur opposant en mêlée** (il a le droit de se mettre en défense sur sa ligne de hors-jeu en mêlée, ou à 5m sur la ligne de hors-jeu des non participants à la mêlée).

11. Arbitrage

Les frais d'arbitrage seront à la charge de l'équipe accueillant la rencontre.

12. Formule de championnat

- Le championnat se déroule en 2 phases : géographique d'abord, puis par niveau. Pour chaque phase, deux poules de 4 sont composées.
- A l'issue de la première phase géographique, les 4 clubs les mieux classés composeront la poule A de la seconde phase. Les 4 autres clubs iront en poule B.
- Les clubs classés 1er et 2nd de la poule A à l'issue de la phase par niveau, seront qualifiés pour la **finale régionale le 28 avril 2024** (même lieu que les finales régionales masculines).

NB : en rugby à X, il n'existe pas de Championnat de France, cette forme de jeu ayant pour objectif le développement de la pratique.

Calendrier F+18 à X
Phase 1 (Géographique)

J1 – Aller 1 - 15 octobre 2023			
Poule Ouest		**Poule Est**	
RC Cherbourg	Ovalie Caennaise	DUC	SC Bernay
RCP Coutances	Risle Pays d'Auge	Havre RC	RC Grand Quevilly
J2 – Aller 2 - 22 octobre 2023			
Poule Ouest		**Poule Est**	
Risle Pays d'Auge	Ovalie Caennaise	RC Grand Quevilly	SC Bernay
RCP Coutances	Cherbourg	Havre RC	Dieppe UC
J3 – Aller 3 - 12 novembre 2023			
Poule Ouest		**Poule Est**	
RC Cherbourg	Risle Pays d'Auge	SC Bernay	Havre RC
Ovalie Caennaise	RCP Coutances	Dieppe UC	RC Grand Quevilly
J4 – Retour 1 - 19 novembre 2023			
Poule Ouest		**Poule Est**	
Ovalie Caennaise	RC Cherbourg	SC Bernay	Dieppe UC
Risle Pays d'Auge	RCP Coutances	RC Grand Quevilly	Havre RC
J5 – Retour 2 - 3 décembre 2023			
Poule Ouest		**Poule Est**	
Ovalie Caennaise	Risle Pays d'Auge	SC Bernay	RC Grand Quevilly
RC Cherbourg	RCP Coutances	Dieppe UC	Havre RC
J6 – Retour 3 - 10 décembre 2023			
Poule Ouest		**Poule Est**	
Risle Pays d'Auge	RC Cherbourg	Havre RC	SC Bernay
RCP Coutances	Ovalie Caennaise	RC Grand Quevilly	Dieppe UC

Date de report : 17 décembre 2023

A titre indicatif, dates de la phase 2 : 20/01 ; 04/02 ; 18/02 ; 17/03 ; 24/03 ; 07/04